



**Multinationales  
responsables**

# MULTINATIONALES RESPONSABLES

**Feuille d'information pour les parlementaires  
Session de printemps 2026**

## **INTERNATIONAL / SUISSE**

- Publication du texte final de l'UE, le contre-projet bientôt en consultation en Suisse
- Conférence-discussion sur la CSDDD le 18 mars

## **EXEMPLES DE CAS**

- Plus de 110 000 signatures contre l'exploitation des fonds marins transmises à Glencore
- Trafigura fait des affaires avec du plomb recyclé hautement toxique provenant du Nigeria
- Travail des enfants et conditions s'apparentant à de l'esclavage chez Barry Callebaut



## Publication du texte final de l'UE, le contre-projet bientôt en consultation en Suisse

Le 16 décembre 2025, le Parlement européen a définitivement adopté le « paquet Omnibus » et le Conseil des ministres de l'UE a confirmé cette décision le 24 février 2026. Dès lors, il est clair que tous les États membres de l'UE doivent introduire un devoir de diligence d'ici à 2028, afin que les multinationales respectent les droits humains et les normes environnementales. Ce devoir de diligence sera mis en œuvre par des autorités de surveillance nationales, qui pourront infliger des amendes élevées en cas de violations. De plus, les victimes de violations des droits humains devraient à l'avenir pouvoir exiger des indemnités dans l'État où la multinationale concernée a son siège.

### Le secteur des matières premières en point de mire

Le changement de fond majeur que l'UE a apporté à la directive sur le devoir de vigilance (CSDDD) dans le cadre du « paquet Omnibus » concerne l'augmentation des valeurs seuils. Dans l'UE, seules les multinationales employant plus de 5000 personnes et dont le chiffre d'affaires dépasse 1,5 milliard d'euros devront se conformer aux règles prévues.

L'initiative pour des multinationales responsables prévoit que la Suisse s'aligne sur les valeurs seuils de l'UE. Dans le secteur des matières premières, la Suisse a cependant une responsabilité particulière et doit appliquer des seuils garantissant que ce secteur à haut risque ne puisse plus mener en toute impunité des activités problématiques depuis la Suisse.

On peut citer comme exemples l'industrie aurifère, qui traite de l'or provenant de mines problématiques, la multinationale agroalimentaire Socfin, dont les plantations sont liées à des cas d'exploitation sexuelle, ou encore le négociant genevois en matières premières IXM, coresponsable d'un important cas de pollution à l'arsenic en Namibie.

### Consultation en Suisse à la fin mars

Aujourd'hui, la Suisse a du retard dans le domaine de la responsabilité des multinationales. C'est problématique, car de nouveaux cas de violations des droits humains et de destruction de l'environnement impliquant des multinationales dont le siège est en Suisse sont régulièrement dévoilés (cf. rubrique consacrée aux exemples de cas de la présente feuille d'information).

Le Conseil fédéral a annoncé qu'il lancerait à la fin mars la consultation sur un contre-projet à l'initiative pour des multinationales responsables. La Coalition pour des multinationales responsables suivra cette consultation d'un œil critique et insistera pour que la Suisse agisse réellement « de manière coordonnée au niveau international », comme le Conseil fédéral l'avait promis lors de la campagne de votation en 2020.



Pour plus d'informations :

## Conférence-discussion sur la directive européenne sur la responsabilité des multinationales (CSDDD)

**Mercredi, 18 mars 2026**  
**13h15-14h45**

**Avec repas de midi**  
**Centre de congrès Kreuz, salle Bovet**  
**Zeughausgasse 41, 3011 Berne**

À l'occasion de l'adoption par l'UE du paquet Omnibus et de la présentation prochaine par le Conseil fédéral d'un projet de loi suisse sur la responsabilité des multinationales, le comité de l'initiative pour des multinationales responsables organise une conférence-discussion durant la session de printemps.

La directive européenne sur le devoir de vigilance (CSDDD) a été révisée en 2025 dans le cadre des discussions sur Omnibus et définitivement adoptée le 24 février dernier. Le Conseil fédéral a annoncé qu'il élaborerait un contre-projet indirect à la nouvelle initiative pour des multinationales responsables qui s'orienterait sur le projet de l'UE. Dans le contexte du lancement prochain de la consultation, cet événement a pour but de permettre aux invités nationaux et internationaux d'évaluer et de discuter des développements actuels dans le domaine.

Merci de vous inscrire à l'adresse suivante :

[event@konzernverantwortung.ch](mailto:event@konzernverantwortung.ch)

Nous aurons le plaisir de pouvoir compter sur la présence des personnes suivantes, issues de l'administration et du monde académique :



**Ralf Sauer, docteur en droit**  
**Co-responsable des négociations sur le contenu de la CSDDD pour la Commission européenne, Chef adjoint de l'Unité Droit des sociétés, Direction générale de la justice et des consommateurs (DG JUST)**



**Christine Kaufmann, Professeure de droit public**  
**Professeure à l'Université de Zurich, Chaire de droit public, droit international et droit européen et Présidente du groupe de travail sur la conduite responsable des entreprises de l'OCDE de 2019 à 2025**



Deux documentaires traitant du thème de la responsabilité des multinationales sont actuellement projetés lors d'événements organisés à travers toute la Suisse.

Après les projections qui avaient déjà été organisées il y a quelque temps à travers tout le pays, la série d'événements de cet hiver 2025/26 se révèle être un grand succès. Ces dernières semaines, 85 projections ont pu avoir lieu dans toute la Suisse et 65 suivront d'ici à fin avril. Des milliers de personnes ont ainsi eu l'occasion de s'informer sur l'initiative pour des multinationales responsables et de participer aux

discussions après les projections. Soulignons enfin que tout cela est possible uniquement grâce à l'énorme engagement de centaines de bénévoles de toute la Suisse, qui contribuent à l'organisation et au bon déroulement des projections.

« Deep Rising » s'intéresse aux multinationales menant un travail de lobbying pour pouvoir extraire des métaux de grande valeur des fonds marins, malgré les conséquences dramatiques que cela impliquerait sur un écosystème unique.

« Pouvoir et résistances : quand les multinationales suisses détruisent des vies » montre comment des communautés indigènes au Pérou et sur l'île de Bornéo luttent contre une mine contrôlée depuis la Suisse et défendent leurs droits.

**Trouver une projection:**





## Plus de 110 000 signatures contre l'exploitation des fonds marins transmises à Glencore

Bien que le droit international stipule que les fonds marins appartiennent à l'ensemble de la communauté internationale, et non à un seul pays, le président américain Donald Trump continue à promouvoir au niveau politique l'exploitation minière des fonds marins à but commercial. En avril 2025 déjà, il a signé un décret autorisant l'extraction de matières premières dans les eaux territoriales américaines et internationales du Pacifique.

En janvier 2026, des règles d'exécution ont suivi. Elles facilitent l'octroi de licences aux entreprises et accélèrent les procédures d'autorisation. Le but est de permettre, en particulier aux entreprises américaines, un accès rapide aux ressources des fonds marins, et ce aussi dans les eaux internationales. Des voix critiques mettent en garde contre le fait que cette décision pourrait lancer une course aux matières premières menée par les États-Unis, avant même l'adoption de normes internationales relatives aux nouvelles techniques d'extraction.

La première entreprise à avoir demandé une licence aux États-Unis est la firme canadienne The Metals Company (TMC), qui veut extraire des métaux sur une surface de 65 000 kilomètres carrés dans le Pacifique. Les risques potentiels pour la biodiversité et le climat sont importants. En effet, les fonds marins abritent des dizaines de milliers d'espèces végétales et animales, telles que le cachalot, dont l'habitat est menacé par l'exploitation minière en eaux profondes.

En 2023, la Suisse, conjointement avec des États tels que l'Allemagne, la France, le Chili, le Canada et beaucoup d'autres, s'était prononcée en faveur d'un moratoire sur l'exploitation minière des fonds marins à but commercial. Plusieurs multinationales suisses ne semblent cependant pas se préoccuper des règles internationales, puisqu'elles font progresser les technologies permettant une telle exploitation ou signent des contrats pour en tirer profit: ainsi, Allseas dont le siège est à Châtel-St-Denis (FR), détient 14 % des actions de TMC et fournit le navire spécialisé pour l'exploitation prévue. Transocean, dont le siège est à Steinhausen (ZG) et qui est l'une des plus grandes multinationales au monde dans le domaine de l'exploitation pétrolière offshore, est impliquée dans des projets d'extraction minière des fonds marins par le biais de participations et prépare les infrastructures nécessaires à une éventuelle exploitation commerciale. Enfin, la multinationale zougnoise de matières premières Glencore s'est assurée par contrat de toucher une partie des métaux extraits par TMC.

Une pétition de la Coalition pour des multinationales responsables qui demande à Glencore de résilier ce contrat et de renoncer à l'exploitation minière des fonds marins a été signée par plus de 110 000 personnes et a été remise à Glencore le 19 février dernier à Baar.



© Finbarr O'Reilly/ The New York Times/laif

## Trafigura fait des affaires avec du plomb recyclé hautement toxique provenant du Nigeria

Le plomb recyclé est considéré comme un élément important de la stratégie de durabilité de l'industrie automobile. Une enquête conjointe du *New York Times* et du portail d'investigation *The Examination* révèle cependant de graves problèmes à Ogijo, une ville nigériane proche de Lagos qui est un centre de recyclage du plomb. De vieilles batteries automobiles y sont fondues, souvent dans des conditions déplorables en matière de protection de l'environnement et de sécurité au travail. Le processus de fonte génère des émissions toxiques de plomb qui se diffusent dans toute la région.

Des analyses sanguines montrent que sept habitants examinés sur dix en moyenne présentent des taux élevés de plomb. Chez plus de la moitié des enfants testés, les valeurs atteignent des niveaux associés à des risques de lésions cérébrales sur le long terme. De même, on constate une intoxication au plomb chez toutes les ouvrières et ouvriers d'usine testés. Les habitants d'Ogijo témoignent de symptômes typiques tels que des maux de têtes persistants, des maux de ventre, des crampes ainsi que des retards d'apprentissage et de développement chez les enfants. Selon des échantillons du sol prélevés à proximité d'une école, la contamination est forte.

Ces dernières années, le négociant suisse en matières premières Trafigura s'est procuré du plomb recyclé auprès de plusieurs fonderies nigérianes situées à Ogijo, dont True Metals, qui selon l'enquête est l'une des plus grandes fonderies de la région et aussi l'une des plus polluantes. Via les chaînes d'approvisionnement internationales, le métal a notamment été acheminé vers des fabricants de batteries aux États-Unis, qui fournissent de grands constructeurs automobiles tels que Tesla et General Motors.

Trafigura affirme respecter les prescriptions en vigueur et collaborer avec les autorités et des expert-e-s externes. Toutefois, selon les personnes impliquées au Nigeria (travailleurs et responsables des audits), les audits sur place sont souvent annoncés à l'avance, les recommandations ne sont mises en œuvre que partiellement et les sanctions sérieuses sont rares. Ce cas montre une fois de plus pourquoi l'initiative pour des multinationales responsables est nécessaire.



Pour plus d'informations :

## EXEMPLES DE CAS

24 heures, 26.01.2026

**24 heures**

### Du cacao issu de l'«esclavage moderne» dans les produits Barry Callebaut

Des familles entières, enfants compris, travaillaient dans des conditions déplorables. Une filiale brésilienne du chocolatier zurichois comparait devant la justice pour avoir fermé les yeux sur ces violations.



© Pablo Merchan Montes / Unsplash

## Travail des enfants et conditions s'apparentant à de l'esclavage chez Barry Callebaut

Comme l'a révélé le quotidien *24Heures* fin janvier, du cacao provenant de fermes brésiliennes où les conditions de travail s'apparenteraient en partie à de l'esclavage et où le travail des enfants était monnaie courante aurait atterri chez la multinationale suisse du chocolat Barry Callebaut. Sur une ferme de l'État du Pará, les autorités ont libéré en 2017 neuf personnes, dont des enfants, qui étaient dans des situations d'exploitation. Selon le rapport d'inspection, elles vivaient dans des logements précaires sans eau potable, ce qui a été défini comme un « risque grave pour la santé », n'ont perçu presque aucun salaire et n'étaient autorisées à vendre leurs fèves de cacao qu'à certains acheteurs.

Au cœur du scandale se trouve une filiale brésilienne de la multinationale Barry Callebaut, dont le siège est

à Zurich. Elle aurait acheté du cacao à des intermédiaires s'approvisionnant auprès de cette ferme problématique. Les autorités brésiliennes reprochent à cette filiale d'avoir indirectement profité des conditions de travail décrites comme étant « typiques de l'esclavage moderne ». À l'heure actuelle, le cas occupe aussi la justice brésilienne.

Considéré comme le principal fabricant mondial de produits à base de chocolat et de cacao, Barry Callebaut approvisionne de nombreuses marques internationales de l'industrie alimentaire.



**Pour plus d'informations :**

### IMPRESSUM

Cette feuille d'information est publiée par la Coalition pour des multinationales responsables et fournit des informations sur les développements actuels dans le domaine de l'économie et des droits humains. La Coalition réunit plus de 100 organisations de défense des droits humains, de l'environnement et de la coopération au développement.

#### Coalition pour des multinationales responsables

Monbijoustrasse 31, case postale, 3001 Berne  
031 390 93 36 / [info@responsabilite-multinationales.ch](mailto:info@responsabilite-multinationales.ch)

[www.responsabilite-multinationales.ch](http://www.responsabilite-multinationales.ch)

